



RCS : BEAUVAIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00370

Numéro SIREN : 752 190 496

Nom ou dénomination : A.T.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2017 sous le numéro de dépôt 510

Comptes Annuels



SAS A.T.A.S
1 Rue de L'Eglise

60430 ABBECOURT

Bilan du 01/04/2015 au 31/03/2016
Durée 12 mois

No SIRET 75219049600014
Code NAF 6810Z

60-01
Greffes du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° **510**

DU **30 MAR. 2017**

RCS Beauvais

N°

N° de gestion **2012B370**

Document établi par :

SARL A.C.L.E.A.
20 Rue Berthe Morisot
95220 HERBLAY

Tel. 01.39.97.51.76

Fax.

Siret 45167983100045

084

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2016			31/03/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	45		45	45
	Total I	45		45	45
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	138 822		138 822	175 109
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 809		4 809	
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	9 785		9 785	10 726
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	99 469		99 469	5 500
	Charges constatées d'avance				
	Total II				
	Total général I + II	252 886		252 886	191 335
		252 931		252 931	191 380

Passif

		31/03/2016	31/03/2015
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		
	Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	Réserve légale		
	Réserves réglementées	1 000	1 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	60 593	18 374
	Provisions réglementées	17 742	42 219
	Total I	89 335	71 593
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	6 489	2 023
	Autres dettes	157 107	117 764
	Produits constatés d'avance		
	Total III	163 596	119 787
	Total général I+II+III	252 931	191 380

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

28

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/03/2016	31/03/2015
Export	12 mois	12 mois	
RESULTAT COMPTABLE			
Ventes de marchandises	129 167	296 667	
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	(36 287)	(22 223)	
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues	1		
Autres produits			
Total des produits d'exploitation	92 881	274 444	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)		168 791	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	71 123	47 828	
Autres achats et charges externes	874	364	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation	71 997	216 984	
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 885	57 460	
Produits financiers		2	
Produits exceptionnels	12	4 527	
Charges financières		60	
Charges exceptionnelles	3 131	10 656	
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE ou PERTE	17 742	42 219	
RESULTAT FISCAL	Col. 1	Col. 2	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	20 873		
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)	20 873		

Etats financiers au 31/03/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **252 931 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **92 881 euros** et un total **charges** de **75 140 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **17 742 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2015** et finit le **31/03/2016**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

187

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

DA

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	45					45
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45					45
TOTAL		45					45

88

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2016
INCORPORELLES			Dotations	Diminutions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

27

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

28

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2016	31/03/2015	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 489	1 927	4 562	236,79
Dettes fiscales et sociales	107	107		
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	6 596	2 034	4 562	224,33

Q2A

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2016		31/03/2015		Variations	%
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Autres créances clients						
Autres créances						
TOTAL						

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros		31/03/2016	31/03/2015	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION					
Produits constatés d'avance - FINANCIERS					
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS					
TOTAL					

--

ART

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2016		31/03/2015		Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION						
Charges constatées d'avance - FINANCIERES						
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES						
TOTAL						

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

DA

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/03/2016

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS

Certifié conforme*AA*

A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



RAPPORT SPECIAL - ARTICLE L.223-19

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L.223-19 du code de commerce, relatifs aux conventions dans lesquelles un Président ou un actionnaire de notre société est directement ou indirectement intéressé.

Je vous confirme qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 mars 2016.

Fait à ABBECOURT
le 30 Septembre 2016

Le Président

A.T.A.S.
1 rue de l'Eglise
60430 ABBECOURT
TEL : 03 44 89 25 98
RCS 752 190 496

A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

Je vous précise que les comptes annuels de la société A.T.A.S, ont été établis selon les méthodes et principes comptables en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 17 741,64 Euros après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées.

I- Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice

- L'exercice fait apparaître un bénéfice de 17 741,64 euros,
- Le stock net s'élève à 138.822 euros,
- Les immobilisations nettes s'élèvent à 45 euros,
- Les créances nettes s'élèvent à 14.594 euros,
- Les disponibilités s'élèvent à 99.469 euros,
- Les capitaux propres s'élèvent à 89.335 euros,
- Les dettes s'élèvent à 163.596 euros.

II. Evolution prévisible, situation et activité

Notre chiffre d'affaires a diminué de 56,46 % par rapport à l'année précédente.

Pour l'exercice 2016-2017, nous souhaitons revenir à une croissance positive de notre chiffre d'affaires afin de renforcer la situation profitable dégagée en 2015-2016.

III. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

NEANT

IV. Activité en matière de recherche et développement

NEANT

V. Prise de participation en cours d'exercice

NEANT

VI. Prise de contrôle direct ou indirect

NEANT

VII. Montants des frais réintégrés dans les bénéfices

NEANT

VIII. Montant des frais et charges non déductibles fiscalement

Le montant des frais réintégrés dans les bénéfices s'élève à 3.131 euros et sont constitués de l'impôt sur les sociétés pour 3 131 euros.

IX- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce

NEANT

X. Projet d'affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 17 741,64 Euros.

Proposition d'affectation :

- Au poste report à nouveau pour la somme de 17 741,64 Euros, le portant ainsi à la somme de 78 334,56 Euros (solde créditeur),

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée.

Le Président



A.T.A.S.
1 rue de l'Eglise
60430 ABBECOURT
TEL : 03 44 89 25 98
RCS 752 190 496

DSF

A.T.A.S
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
1 Rue de l'Eglise
60 430 ABBECOURT

R.C.S Beauvais 752 190 496



PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Septembre 2016

L'an Deux Mille Seize et le Vendredi 30 Septembre à 17 heures, l'actionnaire unique s'est réuni au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Sont présents :

Monsieur DOS SANTOS Antonio, actionnaire et président propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Sébastien, actionnaire et propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Thomas, actionnaire et propriétaire de 250 actions,
Monsieur DOS SANTOS Anthony, actionnaire et propriétaire de 250 actions,

Total des actions présentes : 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

Monsieur DOS SANTOS Antonio, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les actionnaires présents possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la Présidence,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016,
- le texte des projets de résolutions.

DSA

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,

Le Président donne lecture :

- Du rapport de gestion de la Présidence,
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 17 741,64 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 Euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DSX

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 741,64 Euros de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau pour la somme de 17 741,64 Euros, le portant ainsi à la somme de 78 334,56 Euros (solde créditeur),

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les actionnaires présents.

Le Président

Monsieur DOS SANTOS Antonio 

Les actionnaires

Monsieur DOS SANTOS Sébastien

Monsieur DOS SANTOS Thomas

Monsieur DOS SANTOS Anthony